



COMPTE RENDU



12^e Rencontre Régionale des villes et Conseils des sages des Pays de la Loire

11 octobre 2019
COUËRON

Organisée avec le soutien de la Fédération des Villes et Conseils des sages



Cette 12^e rencontre régionale des villes et Conseils des sages a été organisée par la Ville et le Conseil des sages de Couëron, avec pour objectifs de :

- permettre aux communes, quelle que soit leur taille, de trouver des outils pertinents,
- favoriser la mise en place de passerelles entre les Conseils de sages,
- favoriser l'échange,
- s'enrichir des autres.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir 155 personnes (sages et élus) qui ont été sollicitées dès leur arrivée par un mur des contributions permettant d'y porter leurs attentes et l'établissement d'une cartographie des 47 communes représentées.

Les principales attentes énoncées : échange de pratiques entre Conseils des sages, dialoguer, comment intégrer les « invisibles » dans le dialogue citoyen, réponses aux interrogations, comment organiser une rencontre régionale, découverte de Couëron...

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé par les membres du Conseil des sages de Couëron. Il n'a pas vocation à être exhaustif de l'ensemble des propos exprimés au cours de cette journée ; mais plutôt de faire ressortir les points les plus importants tenus par les intervenants et au sein des ateliers.

Mots d'accueil



Carole GRELAUD, maire de Couëron, excuse tout d'abord l'absence de Corinne ARZUR la secrétaire du Conseil des sages de Couëron et déléguée régionale au sein de la fédération nationale.

Elle rappelle la genèse du Conseil des sages couëronnais existant depuis 23 ans et sa place dans la vie démocratique de la cité.

À savoir,

- qu'il participe à de nombreux sujets, via une auto-saisine ou proposés par la ville, qui ont généré de belles histoires et réalisations.
- qu'effectivement le propre des projets passe par le temps de la réflexion, de l'acceptation, de la réalisation, générant quelquefois de la frustration chez certains sages. Pour autant grâce à ces regards, ces écoutes, et les échanges, le travail répond mieux aux attentes des citoyens.
- que l'expérience, la vie au sein de la commune, l'expertise des sages rendent plus juste les décisions.
- que la collectivité s'appuie beaucoup sur les travaux des sages.
- que le Conseil des sages n'hésite pas, lors des plénières, à la relancer sur certains sujets, à demander d'aller plus loin, ce qui est intéressant.

Puis elle encourage les participants à échanger, à partager dans une bonne ambiance, et elle remercie les acteurs de la préparation de cette journée.

Yves BRETECHER, secrétaire adjoint des sages de Couëron, remercie les Conseils des sages présents et précise les objectifs du programme proposé, centré pour une bonne partie sur les échanges de pratiques aussi bien lors de la table-ronde du matin que dans le cadre des ateliers de l'après-midi.

Philippe GABORIAU, Président de la Fédération des Villes et Conseils des Sages,

(la FVCS fédère, représente, défend les intérêts, anime et valorise un réseau national de Villes et Conseils des Sages, déployés et engagés dans des communes de toutes les régions de métropole)

- rappelle que la rencontre régionale se veut un rendez-vous annuel incontournable par l'intérêt des échanges entre les participants,
- revient sur l'histoire de la fédération et cite que Couëron en fut son berceau du fait que le premier président fut Jean Pierre FOUGERAT, maire de COUËRON à l'époque,
- affirme qu'un Conseil des sages est un terreau propice au collectif, aux réflexions, à l'innovation, à l'action,
- revient sur les sujets traités lors des dernières rencontres nationales et leurs intérêts,
- constate que le nombre de Conseils des sages augmente sur le territoire national même si la densité est plus forte dans le grand ouest,
- indique que d'autres pays (Tunisie) s'intéressent au concept, via la FVCS encouragée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères,
- encourage à visiter le site internet de qualité remarquable de la fédération (<https://fvcs.fr/>) et fait état d'un taux de croissance des adhésions à 2 chiffres renforçant la promotion des Conseils de sages pour une gouvernance ouverte au sein des communes.
- fait état qu'au cours du prochain congrès national à la Roche-sur-Yon, chaque ville adhérente inscrite présentera une action menée par son Conseil des sages, participant à l'échange des bonnes pratiques et au recueil d'idées de réalisations.

Matinée

Séance plénière

« Senior, citoyen, quelles contributions à la vie de la cité et de la société »



La matinée est consacrée à une table ronde composée d'élus et de citoyens, membres de Conseils des sages. L'objectif est de voir comment les seniors contribuent à la vie de la cité au travers de leur implication dans les Conseils de sages, mais plus largement à l'ensemble de la société. Pour se faire, un retour sur les enseignements du débat Longévité et sur les projets portés par les communes de Couëron, Venansault et Chalonnes-sur-Loire a été effectué.

Fabrice Roussel (Vice-Président de Nantes Métropole, Maire de la Chapelle-sur-Erdre)
– Pilote du grand débat sur la longévité de Nantes métropole (Seniors et débat citoyen - Seniors et vie en société).



Rappelle que le Grand débat métropolitain fut une opportunité pour poser ensemble les interrogations soulevées par le vieillissement de la population à l'échelle de la Métropole, avec une *augmentation des retraités à venir sur le territoire nantais de l'ordre de 3 000/an avec un pic en 2038*, d'où l'intérêt de trouver des solutions dès maintenant en recueillant l'ensemble des avis avec une vision globale. Ce débat a eu lieu sur dans les 24 communes de l'agglomération nantaise et a mobilisé 23 000 participants.

Par quels moyens ?

- des participations individuelles,
- des cahiers d'acteurs,
- des communautés d'action du débat,
- un festival citoyen,

Les grandes questions :

- 1) **En soi** : La longévité comme un projet de vie, quel choix pour chacune et chacun ?
- 2) **Chez soi et près de chez soi** : Comment inventer un « chez-soi » qui avance avec soi ?
- 3) **Avec les autres** : Une longévité inclusive, égalitaire et citoyenne, à quelles conditions ?
- 4) **Autour de l'imaginaire** : Nouvel imaginaire de longévité, ouvrir de nouveaux possibles ?

Il ressort de ce débat des **pistes d'actions** : renforcer l'échelle de proximité, le besoin d'accompagnement, l'habitat à plusieurs, la politique sur les aidants, la vie dans des micro-quartiers, les conditions de transport, la sécurité, les modalités d'échanges intergénérationnels... Comment ne pas être dépassé par les nouvelles technologies, être reconnu...

Pour en savoir plus avant la publication d'un **rapport final** à l'**automne 2019**,

- <https://dialoguecitoyen.metropole.nantes.fr/project/le-grand-debat-longevite-ouvrons-les-possibles/presentation/principes-et-modalites-du-grand-debat>

Les témoins des Conseils des sages

**Comment ces deux structures que sont la commune et le Conseil des sages interagissent entre elles ?
Comment le Conseil des sages contribue à la vie de la cité, à la définition ou à la co-construction de l'action publique locale ?**

❖ **Couëron** (Loire-Atlantique)

21 000 habitants, Conseil des sages créé en 1996, 24 sages

Carole GRELAUD (Maire)

Le Conseil des sages de Couëron :

- une histoire inscrite dans le temps avec un premier fonctionnement puis une évolution via les élections des 24 sages par les électeurs de plus de 55 ans, avec renouvellement de la moitié tous les 3 ans.
- fonctionnement par pré-saisine par les différentes commissions qui touche la commune, mais pas que (exemple: ateliers métropolitains) ou sur proposition de la commune. (exemple : la centralité pour un bien vivre, ...)



- une expertise grâce au contact de toutes les générations, du vivre au plus près, et investi dans les associations.

Sylvie PELLOQUIN (adjoindé à la démocratie locale et aux dialogues citoyens)

Le dialogue citoyen, un des deux fils rouges du programme municipal (construire la ville avec les citoyens), se fait via :

- des réunions publiques (institutionnelles ou ponctuelles au plus près du besoin des usagers)
- des ateliers participatifs à plusieurs échelles (métropole, pôle intercommunal, ville)
- des instances pérennes (le Conseil des sages, le comité consultatif commerce-artisanat, la restauration scolaire, le comité agriculture et aménagement)

Joël ARSICAULT (membre du Conseil des sages – référent de la commission environnement)

- estime qu'à chaque fois, nous avons pu nous exprimer dans les cadres des ateliers métropolitains comme « la Loire et nous », ou « la transition énergétique », avec l'établissement de cahiers d'acteurs, et aussi la longévité, la ville apaisée, la valorisation des déchets verts...
- évoque la satisfaction de voir ensuite les élus s'engager sur nos propositions avec un calendrier

❖ Chalennes sur Loire (Maine-et-Loire)

6 719 habitants, Conseil des sages créé en 2016, 14 sages,

Brigitte FREMONDIERE

nous présente la démarche en commun avec la ville pour le réaménagement d'un parc :

Voir diaporama (en annexe)

Josette VIVIEN

évoque les animations ou co-animations auprès de la population avec les cafés-débats, les journées d'information avec la maison des services au public et le partenariat de la CARSAT pour mieux préparer et anticiper sa retraite.

Voir diaporama (en annexe)

❖ Venansault (Vendée)

5 000 habitants, Conseil des sages créé en 1997, 12 sages,

Christine PIVAUD CUISINIER (Conseil des sages)

évoque une volonté

- des élus à travailler en synergie avec le Conseil des sages, les habitants,
- d'établir une complicité intergénérationnelle,
- de montrer que les aînés ont encore toute leur place et utilité dans la société d'aujourd'hui

- de mettre à jour le nouveau code routier en direction des jeunes et des aînés à l'aide d'ateliers tant sur le savoir être et faire avec un calendrier et en partenariat avec l'EHPAD, une compagnie d'assurance, l'association famille rurale, la prévention routière.

et cite un proverbe oriental : « *Les sages n'ont que leurs conseils à donner. Ils ne sont pas garant(s) de l'exécution, elle dépend de ceux qui les consultent, s'ils ont du bon sens !* »

Jean Luc BALANGER (adjoint à la vie locale)

énonce la refonte du centre bourg par des travaux sur l'habitat avec mixité sociale. La volonté du Conseil des sages d'y voir une intergénérationnalité présente a été retenue et a été déclencheur de la mise en place de la protection participative citoyenne.

Le Conseil des sages participe aussi :

- à l'élection du conseil des jeunes,
- à la distribution de colis vers les plus de 70 ans pour garder le contact avec les aînés les plus en difficulté.

À l'issue de ces témoignages,

Fabrice ROUSSEL insiste sur le fait :

- que les élus doivent renforcer l'usage du dialogue citoyen avant d'entreprendre des actions grâce à l'expertise d'usage. Il y a encore des progrès à faire.
- de retenir ou pas les propositions issues des dialogues citoyens ou des Conseils des sages. La pratique métropolitaine veut que ce soit une commission indépendante qui établisse le rapport final, comme sur les grands débats. Ensuite, il est de la responsabilité des élus d'engager les études, le financement, sous le regard des citoyens qui vérifient le respect des engagements.
- qu'il faut développer des temps intergénérationnels.

Les échanges entre les participants a fait ressortir que les dossiers émergents seront :

- la transition énergétique,
- la sécurité routière,
- comment garder le plus longtemps les aînés chez eux,
- l'isolement des personnes fragiles

Les questions/réponses



Le rôle des associations et les activités liées aux seniors

(Réponses de F. ROUSSEL, C. GRELAUD, S. PELLOQUIN)

Les bénévoles ne s'engagent pas de la même façon, le plus souvent, ils sont engagés depuis de nombreuses années sur des champs précis, des objectifs particuliers (sportifs, culturels, sociaux). Des valeurs y sont transmises, il y a du vivre ensemble. La question pourrait être comment on aide les associations à assurer la transmission.

Le Conseil des sages œuvre sur une autre dimension, il couvre l'intégralité de ce qui passe dans les communes, il est plus sur des temps de réflexion, même s'il y a des actions menées par la suite.

Est cité, pour exemple, l'appel à initiatives citoyennes de Couëron qui a été co-élaboré, co-décidé entre les élus, le Conseil des sages,

les associations, ainsi que pour la constitution du jury pour le choix des lauréats.

Les projets, sont-ils réalisés, ou est-ce simplement des réflexions?

(Réponses des Conseil des sages de Chalonnes-sur-Loire et Couëron, et d'élus)

- il est fait état que des prises en compte partielles ou totales sont effectives.
- par exemple sur les trois grands débats nantais, les avis ont été pris en compte, bien sûr le calendrier peut paraître long, mais souvent cela nécessite des études.
- des témoignages de la salle renforcent ces propos, la parole citoyenne est bien prise en compte quand des Conseil des sages ou des démarches consultatives sont mises en place.
- est cité la réalisation d'un espace intergénérationnel dans un micro-quartier. Le Conseil des sages a beaucoup influencé sur les choix.

Comment faire participer la population ?

(Réponses des Conseils des sages de Chalonnes-sur-Loire et Laval, et d'élus)

Il faut :

- un partenariat fort entre la commune et les citoyens pour organiser un Conseil des sages, un conseil des jeunes.
- des envois de courrier, des contacts directs pour expliquer la démarche.

Après-midi

Ateliers et visites - Espace Tour à Plomb

Les restitutions des différents ateliers ont fait ressortir les points suivants, malgré le ressenti d'un temps trop court consacré aux débats et aux échanges des bonnes pratiques.

Qu'est-ce qu'un quartier adapté aux attentes et besoins des seniors ?

- *Qu'est-ce qu'un quartier adapté aux seniors ?...*
- *Retour sur la communauté des Observateurs dans le cadre du débat Longévité*

Le ressenti (là encore, contraste notoire entre les villes représentées, dont le panel variait de 3 000 à 147 000 habitants)

- présence de commerces
- moyens de transport adaptés vers les commerces, les services administratifs, les lieux de soins, les lieux culturels...
- trottoirs adaptés (accès PMR)
- service de portage de repas
- activités associatives
- lieux de convivialité
- espaces verts accessibles
- mise en place de bancs sur les cheminements piétons.
- sanitaires publics accessibles
- jardin partagé
- pouvoir avoir des animaux
- accès au numérique
- sécurité

Arnaud ROBERT, de L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (AURAN), fait un retour sur la démarche de déambulation qui a permis de confronter l'approche théorique à la réalité vécue par les habitants seniors pour accéder aux services en faisant appel à leur expertise d'usage à partir des leviers identifiés préalablement.



Que retenir de ces déambulations ?

- <https://www.auran.org/dossiers/lexpertise-dusage-des-espaces-publics-des-quartiers-du-bien-veillir-un-pas-en-avant-vers>
- <https://www.auran.org/dossiers/pour-une-meilleure-prise-en-compte-du- vieillissement-dans-les-politiques-publiques>
- <http://www.fnau.org/fr/publication/la-mobilite-des-seniors-les-syntheses-de-lauran-44/>

La transition énergétique

- ***C'est quoi les grands champs de la transition énergétique ?***
- ***Nos pratiques au quotidien.***

Ci-dessous, les actions menées, envisagées en fonction des Conseils des sages et de l'implication des villes et de leurs capacités à faire (moyens)

DÉCHETS	RESSOURCES RENEUVELABLES	MOBILITÉ	EAU	AIR/SANTÉ
Consignes de tri, Broyage/ compostage, Borne d'apport volontaire, Gaspillage alimentaire, Sensibilisation du public (écoles, marchés), Opération nettoyage, Silos enterrés...	Politique de rénovation, Politique d'éclairage, Politique de l'éolien...	Transport à la demande, Sécurisation déplacement doux, Sensibilisation des usagers, Covoiturage, Politique éclairage passage piéton, Amélioration de la politique de transport en commun (électrique, hydrogène), Sensibilisation des parents : cheminement vers les écoles...	Pédagogie sur la gestion au quotidien et en période de sécheresse, La politique de la gestion de cette ressource (individuelle, collective)...	Le manger local, Les pesticides...

Méthodes employées :

- Force de proposition auprès des élus
- Consultation par expertise d'usage sur saisine de la ville
- Expertise des sages spécialistes du sujet
- Enquête diagnostic terrain
- Réalisation d'actions
- Intermédiaire entre citoyens et élus
- Travail avec les comités de quartier, le conseil des jeunes
- Échanges de savoir et de pratiques entre Conseils des sages
- Animateur d'actions de sensibilisation auprès du grand public.
- Participation aux débats publics.

Comment travailler avec les autres citoyens ?

- ***Établir un panorama des différentes formes de relation avec les citoyens et en établir les points forts et faibles.***
- ***Qu'est-ce qui fait que cela fonctionne ou pas?***

La taille des communes influe beaucoup sur la facilité ou non de communiquer avec les citoyens et être identifié soit comme force de propositions ou d'actions.

Points forts :

- animation de soirées festives
- atelier de présentation (ex : sur 4 ans guerre 14-18)
- actions intergénérationnelles (jeunes, EHPAD...)
- déplacement solidaire avec le CCAS
- enquêtes-diagnostic
- le jour des vœux du maire, présentation du travail effectué par les sages
- être identifié lors des manifestations (badges, chasubles)
- présence au forum des associations
- co-animation dans les manifestations
- des moyens de communication (site internet, journal dédié, encart journal municipal)
- participation aux ateliers initiatives citoyennes

Points faibles :

- Manque de relation avec les autres instances
- Difficulté à faire venir les citoyens
- La commune s'approprié le travail du Conseil des sages
- Manque de liaison entre les élus et le Conseil des sages
- Manque de visibilité des actions menées

Les modes de relation avec les citoyens différents selon les communes. Il semblerait que les Conseils des sages qui sont plus dans l'action soient plus reconnus par les citoyens. Néanmoins, les municipalités ont tout leur rôle à jouer dans la valorisation des travaux des Conseils des Sages et le lien avec les autres citoyens.



Comment s'organise un Conseil des sages ?

- **Constitution d'un Conseil des sages**
- **Échanges sur les autres organisations, les bonnes pratiques**

Couëron présente son Conseil des sages (l'histoire, l'adhésion à la fédération, le règlement intérieur, les modalités d'élection, le nombre de sages, la durée des mandats, les commissions)

<http://www.ville-coueron.fr/dialogue-citoyen/participer/conseil-des-sages/>

En synthèse des échanges :

Le mode de fonctionnement, l'organisation, les modalités de désignation sont très variables d'une commune à une autre, ainsi que les points forts ou à améliorer.

Certains Conseil des sages sont plus dans la réflexion (les grandes villes) alors que d'autres sont plus dans la réflexion-action (les petites communes)

Points forts :

- bon appui des services de la ville,
- soutien des élus,
- présence aux réunions plénières,
- bonne dynamique, implication du Conseil des sages,
- la présence d'un conseil des jeunes renforce la probabilité de toucher tous les citoyens,
- des comptes rendus des plénières avec engagement des élus.

Points à améliorer :

- difficulté à faire émerger des projets,
- disparité dans le fonctionnement au regard de la charte nationale établie par la Fédération,
- problème de démocratie dans la désignation des sages lorsqu'ils sont choisis par le maire,
- trop d'implication politique dans la mise en place du Conseil des sages,
- certains élus ne s'approprient pas le travail des sages,
- les modalités d'élection,
- dialogue avec les autres instances, associations,
- plus de visibilité des travaux réalisés par le Conseil des sages.

Les visites ont permis :

- de réaliser des essais et échanges avec l'association « A vélo sans âge », (voir vidéo sur <https://www.youtube.com/watch?v=20H9ASMI-uM>)
- une découverte du patrimoine industriel de Couëron,
- une découverte sensible de la Loire (projet Estrans),
- une conférence avec échanges « Les Audubon, de Couëron à l'Amérique ».



La ville de SAUMUR est désignée Ville d'accueil en 2020.

Quelques images et informations sont disponibles en fichier PDF :

- <https://fvcs.fr/wp-content/uploads/2019/10/2019-10-11-Rencontre-r%C3%A9gionale-%C3%A0-Cou%C3%ABron-PDFcompress%C3%A9.pdf>

ainsi qu'une version «dynamique» sur You Tube :

- <https://www.youtube.com/watch?v=fyV45aBHZXg&feature=youtu.be>

et sur Facebook:

- <https://www.facebook.com/conseilsdesages/>

Après un mot de conclusion des élus locaux, le verre de l'amitié a clôturé cette journée très riche en échanges et convivialité qui semble avoir répondu aux attentes, à la lecture des avis portés sur le mur des contributions (hormis la visite sur la découverte sensible de la Loire).

Le Conseil des sages de Couëron tient à remercier tous les participants, les intervenants, les élus et les agents de la Ville de Couëron pour son soutien dans la préparation et la logistique qui ont contribué à la réussite de cette journée et tout particulièrement Nathalie MOREAU et Anthony BRANCHEREAU.

Annexes

